



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2026-197

PUBLIÉ LE 24 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

Rectorat de la région académique Normandie /

R28-2026-09-24-00003 - Arrêté modificatif CAA (1 page)

Page 3

Rectorat de la région académique Normandie

R28-2026-09-24-00003

Arrêté modificatif CAA



ACADÉMIE DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NORMANDIE,

RECTRICE DE L'ACADEMIE DE NORMANDIE,

CHANCELIERE DES UNIVERSITES

- Vu le code de l'éducation et notamment l'article D.511-51 ;
- Vu le décret en date du 27 juillet 2026 nommant Madame Natacha CHICOT, rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie ;
- Vu l'arrêté de composition de la commission académique d'appel en date du 16 septembre 2026 ;
- Vu les propositions des fédérations de parents d'élèves ;

ARRETE MODIFICATIF

Article 1^{er} : La composition de la commission académique d'appel des conseils de discipline de l'académie de Normandie est modifiée comme suit :

Madame Natacha CHICOT, rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, préside la commission académique d'appel.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Natacha CHICOT, représentent Madame la Rectrice et assurent la présidence de la commission académique d'appel :

- Madame Françoise MONCADA, directrice académique des services de l'Education nationale de l'Eure ;
- Monsieur Jean-Luc LEGRAND, directeur académique des services de l'Education nationale de l'Orne ;
- Madame Dominique CANTRELLE, conseillère technique de la rectrice pour les établissements et la vie scolaire ;
- Monsieur David MARIE, directeur de cabinet adjoint de madame la rectrice.

Article 2 : Sont nommés pour un mandat de deux ans les membres de la commission académique d'appel de l'académie de Normandie :

Membres titulaires :

- Monsieur Sebastiano IARIA,
Principal au collège « Alain Chartier » à
Bayeux;
- Mandat non pourvu
Enseignant(e) ;
- Madame Emmanuelle GANCHE,
Représentante des parents d'élèves (FCPE14).

Membres suppléants :

- Madame Alexandra BELIN,
Principale au collège Louise Michel à Saint-
Etienne-du-Rouvray ;
- Mandat non pourvu ;
Enseignant(e) ;
- Monsieur Jérôme ALLAIN,
Représentant des parents d'élèves (FCPE14).

Article 3 : Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Caen, le 24 SEP. 2026

Natacha CHICOT